

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 25 JUIN 2019

présents :

- Mmes Régimbeau, Wiertelak, Le Gruiec et Le Rest, MM. Le Bian, Rolland et Pochart (enseignants)
- Mmes Goasduff, Osmond, Talbi, Cros et Michelet (représentantes de parents d'élèves)
- M. Réalé (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

excusés :

- Madame l'Inspectrice de Brest-Ville
- Mme Prigent (enseignante)
- Mmes Moricet (coordinatrice du Patronage laïque Sanquer) et Gallibour (responsable de site)
-
- Mme Laurent (représentante de parents d'élèves)

invitées :

- Mmes Damèche, Tretout et Hélaouët (enseignantes arrivant en 2019-2020)

absents :

- Mme Quiguer (conseillère municipale déléguée).
- M. Masson (élu de quartier)
- Mme Prévost (représentante de parents d'élèves)

1°) Approbation du procès verbal du conseil d'école commun du 12 mars 2019.

Approbation du conseil à l'unanimité.

2°) Les effectifs et la répartition provisoire pour 2018 - 2019.

Les effectifs, à ce jour, sont de 147 élèves.

CP : 18 CE1 : 33 CE2 : 27 CM1 : 32 CM2 : 37

Nous connaissons une diminution de 14 élèves par rapport à notre prévision.

Le directeur craint une fermeture de classe et en a fait part à l'IEN de circonscription. Il faudra attendre la rentrée car l'organisation pédagogique pourrait être modifiée en fonction d'arrivées ou de départs.

Nous avons donc décidé d'organiser deux répartitions :

Sur 7 classes comme actuellement.

CP : 18 CE1 : 23 CE1/CE2 : 11 + 10 = 21 CE2/CM1 : 9 + 11 = 20
CE2/CM1 : 8 + 11 = 21 CM1/CM2 : 9 + 12 = 21 CM2 : 25

Sur 6 classes.

CP : 18 CE1/CE2 : 17 + 8 = 25 CE1/CE2 : 16 + 9 = 25 CE2/CM1 : 10 + 16 = 26
CM1/CM2 : 16 + 9 = 25 CM2 : 28

L'organisation pédagogique est susceptible d'être modifiée en fonction d'arrivées ou de départs.

3°) Le Plan particulier de mise en sûreté et des exercices d'évacuation.

Dans le cadre d'un PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) visant à répondre à la question suivante

« Face à un risque majeur extérieur, risque de tempête, risque technologique (port de commerce), risque nucléaire (base nucléaire), risque sismique et intrusion, comment assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant les secours ? ».

Nous avons effectué deux exercices de confinement dans l'école :

- le 17 octobre 2018 (suite à l'intrusion d'un forcené armé)
- le 24 mai 2019 (suite à une grosse fuite de gaz).

Tout s'est déroulé normalement. Le directeur est passé dans toutes les classes rappeler les différents signaux d'alarme, parler du signal national d'alerte pour le confinement, de la nécessité d'une radio alimentée par des piles ...

Les consignes ont été respectées. Il y a eu un très bon investissement de tous.

Le dispositif de signal spécifique pour une alerte intrusion (avec amplificateur et haut-parleurs) a été installé (boîtiers noirs) mais le son n'est pas assez fort.

A ce jour, trois exercices d'évacuation ont été réalisés : le 5 septembre, le 28 mars et le 25 juin. Des comptes-rendus ont été faits et validés par les deux directeurs.

4°) Le bilan des temps d'activités périscolaires et de la cantine.

Cantine :

Sur l'année il y a une moyenne de 150 présents

Des activités avant ou après le repas, les enfants choisissent au jour le jour les activités à laquelle ils veulent participer.

Les parents soulèvent la qualité des repas et le grammage qui est le même du CP au CM2. La question des barquettes en plastique est également soulevée. Qu'en est-il du recyclage ?

Le directeur rappelle que les parents ont la possibilité d'y déjeuner.

TAP :

Une moyenne de 154 enfants présents sur l'année.

Une nouvelle formule sera proposée qui respectera le rythme de l'enfant. Les activités seront proposées sur 15 jours : la première semaine, l'animateur apportera l'idée (enfant acteur) et la deuxième, les enfants apporteront les leurs (enfant créateur).

Les 45 mn hebdomadaires ne permettront plus d'aller au gymnase Vigier, au patronage laïque Sanquer ou à la salle Cerdan.

Le théâtre.

Cette activité a commencé au mois de janvier à raison $\frac{3}{4}$ heure par classe (soit en classe entière ou en demi classe). Le spectacle aura lieu le mercredi 26/06. Les enseignants remercient Marion Calvarin pour son investissement et lui souhaitent un prompt rétablissement.

Le sport.

Un roulement est organisé sur l'année pour que l'ensemble puisse profiter de l'intervention d'Allann Asseh que nous remercions.

5°) Le bilan des APC et l'organisation pour 2018 – 2019.

L'organisation de ces activités est la suivante :

Toutes les classes déjeunant au premier service : 30 minutes deux fois par semaine (le lundi et le jeudi de 13 h 20 à 13 h 50) pendant 36 semaines.

Les classes déjeunant au deuxième service, 30 mn deux fois par semaine (de 15 h 10 à 15 h 40) donc en parallèle avec les TAP, pendant 36 semaines.

L'an prochain, l'organisation sera changée. La loi impose un repos de 1 h 30 mn sur la pause méridienne. Les élèves mangeant au premier service pourront donc commencer leur APC à 13 h 35 pour se terminer à 13 h 50. Seront-ils efficaces ? De plus pour les enfants du deuxième service, tous les locaux étant pris pour les TAP, où pourra-t-on les organiser ?

6°) Le bilan des aides au projet d'école par la ville de Brest

Cette année encore des classes ont bénéficié d'animations:

CP de Mme Le Rest : corps dansés avec la Cie pour un soir

CP/ CE1 de Mme Wiertelak: jardinage et animations horticoles avec le service espaces verts de BMO

CE1 de Mme Prigent : A la découverte du végétal avec le conservatoire botanique

CE2/CM1 de M. Le Bian : Body percussion avec Vivre le monde.

CM1/CM2 de Mme Régimbeau: percussions africaines avec Vivre le monde.

CM2 de M. Pochart : percussions africaines avec Vivre le monde.

Les enseignants expriment leur grande satisfaction et remercient la ville de Brest pour ces activités.

7°) Le bilan des activités financées par L'ASEP.

La contribution allouée à l'école par l'Amicale des parents d'élèves a été répartie dans les classes au prorata du nombre d'élèves et utilisée de la manière suivante :

- Classe de Mme Le Rest (CP) : abonnement de la classe à une revue, train pour Landerneau, financement de séances de cinéma, participation au festival du film court, spectacle à la Carène, entrée à Océanopolis, achat de graines et plantes pour la cour..

- Classe de Mme Wiertelak (CP/CE1) : abonnement de la classe à une revue, participation au festival du film court, visite de musée.

- Classe de Mme Prigent (CE1) : financement de séances de cinéma, participation au festival du film court, abonnement de la classe à une revue et financement de transport.

- Classe de M. Rolland (CE2): abonnement de la classe à une revue, financement de séances de cinéma, participation au festival du film court.

- Classe de Philippe Le Bian (CE2/CM1) : financement de séances de cinéma, achat de séries de livres et de petit matériel, financement de transport.

- Classe de Mme Régimbeau (CM1) : abonnement de la classe à une revue, financement de séances de théâtre, participation au festival du film court, achat de séries de livres et d'un logiciel de lecture et financement de transport.

- Classe de Jean-Yves Pochart(CM2) : abonnement de la classe à une revue, financement de séances de théâtre, financement de séances de cinéma.

- achat de jeux de cour

Les enseignants remercient les parents qui ont organisé toutes les actions qui ont permis de couvrir le coût de ces activités.

8°) La mise en place d'un bureau des élections pour 2019-2020.

Le Directeur rappelle que les textes du BO demandent au Conseil d'Ecole de désigner en son sein une commission composée du Directeur d'école, président, d'un instituteur ou professeur des écoles, de deux parents d'élèves, d'un DDEN ainsi qu'éventuellement d'un représentant de la collectivité locale. Elle est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections.

Mme Osmond se propose.

9°) Les travaux.

Le Conseil d'Ecole vote à l'unanimité la demande de 4 VPI et le renouvellement des tracés de cour.

D'autres travaux sont toujours à effectuer :

- La pose de stores occultants dans la classe de M. Le Bian qui a un vidéo projecteur associé à un Tableau Blanc Interactif et dans les classes qui sont ou seront équipées d'un VPI

- La pose de rideaux dans les classes de Mmes Prigent et Wiertelak (utilisation d'un rétroprojecteur)
- La pose d'une porte-fenêtre dans la salle des maîtres
- La réparation du toit de la salle des maîtres qui a été reporté sans aucune explication.
- L'isolation phonique de la salle située derrière celle de Mme Le Rest et du couloir.
- La création d'un préau dans la cour du cycle 3
- La pose de bancs dans les cours
- La pose de range-vélos supplémentaires devant l'école

10°) Divers :

- Un recyclage du papier ne pourrait-il pas être organisé ?
- L'organisation des séances de piscine risque d'être compliquée au regard de la décision de la mairie de demander aux maîtres-nageurs sauveteurs de ne plus prendre en charge de groupe mais d'assurer la surveillance du bassin.